

Identifiant Snes (si vous étiez déjà adhérent)

Sexe : Fém. Masc. **Date de naissance** / /

Nom (utilisez le nom connu du rectorat présent sur le bulletin de salaire)

Nom patronymique (de naissance) **Prénom**

Résidence bâtiment escalier...

N° et voie (rue, bd ...)

Boite postale - Lieu dit - Ville pour les pays étrangers

Code postal **Ville ou pays étranger**

Téléphone fixe **Téléphone portable**

Courriel (Respectez minuscules majuscules et caractères spéciaux)

Catégorie (Certifié, Agrégé hors classe, Chaire sup, MA, Contractuel, Vacataire, CoPsy, CPE, AED, ...)

Congé ou détachement (préciser sa nature)

Si titulaire : **Poste fixe** **ZR**

Si contractuel : **CDD** **CDI**

Stagiaire **Retraité**

Emploi d'Avenir Professeur

Si temps partiel, quotité :

Discipline de recrutement :

Discipline d'exercice (si différente) :

Échelon : **Date** :

Enseignement en langue régionale

Conseiller en formation continue Formateur GRETA

Enseignant en STS classe prépa

Enseignant au CNED CNDP – CRDP

Conseiller pédagogique tuteur

Autre, préciser :

• **Affectation ministérielle** (ZR pour les TZR, Rectorat pour les stagiaires, Établissement pour les titulaires poste fixe...) Code :

Nom et ville

• **Rattachement administratif** (uniquement pour les TZR) Code :

Nom et ville

• **Établissement d'exercice** Code :

Nom et ville Quotité horaire :

• **Autre établissements d'exercice** :

Code : <input type="text"/>	Nom et ville <input type="text"/>	Quotité horaire : <input type="text"/>
Code : <input type="text"/>	Nom et ville <input type="text"/>	Quotité horaire : <input type="text"/>

Autorisation CNIL : J'accepte de fournir au Snes et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978.

Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Snes 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

J'accepte de ne recevoir que par messagerie électronique les informations concernant ma carrière (mutation, promotion, hors classe,...) : Oui Non

Cotisation : Montant total de la cotisation : € (voir barème ou mode de calcul)

Mode de paiement :

Précisez le nombre de prélèvements et leur montant : prélèvements de € chacun.

Le nombre et le montant des prélèvements pourront être ajustés pour que le dernier ait lieu au plus tard en août 2017.

Paiement par prélèvements automatiques non reconductibles.
(Validés pour l'année scolaire en cours, fin des prélèvements au plus tard en août)

Adhésion tacitement reconductible d'une année sur l'autre, paiement par prélèvements automatiques reconductibles. Je serai informé de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire et pourrai à tout moment suspendre mon adhésion ou en modifier le mode de paiement, apporter les corrections nécessaires à ma situation et modifier en conséquence le montant des prélèvements.

Paiement par chèque joint au nom du SNES.

Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements

(Paiement récurrent : ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements)

Date : **Signature** :



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

NOM

PRENOM

ADRESSE 1

ADRESSE 2

CODE POSTAL - VILLE

PAYS

IBAN

BIC

Pour le compte de :

SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13

Ref : COTISATION SNES

À :

Le :

SIGNATURE :

Paiement : récurrent ou unique

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion Ne rien inscrire sous ce trait

SECTION ACADÉMIQUE DE LILLE

BARÈME DES COTISATIONS 2016-2017

*Entre parenthèses le montant du prélèvement si vous payez par prélèvement automatique.
Le montant des prélèvements automatiques comprend les frais bancaires de recouvrement.*

Catégorie \ Échelon	1	2	3	4	5	6 ou A1	7 ou A2	8 ou A3	9	10	11
Certifiés, Cpe, CoPsy	118 € (11,8€)	118 € (11,8€)	145 € (14,5€)	172 € (17,2€)	177 € (17,7€)	180 € (18,0€)	190 € (19,0€)	203 € (20,3€)	216 € (21,6€)	233 € (23,3€)	249 € (24,9€)
<i>Coût réel après crédit d'impôt</i>	41 €	41 €	50 €	59 €	61 €	62 €	65 €	70 €	74 €	80 €	85 €
Biadmissibles	123 € (12,3€)	123 € (12,3€)	150 € (15,0€)	176 € (17,6€)	186 € (18,6€)	192 € (19,2€)	202 € (20,2€)	216 € (21,6€)	233 € (23,3€)	249 € (24,9€)	260 € (26,0€)
<i>Coût réel après crédit d'impôt</i>	42 €	42 €	51 €	60 €	64 €	66 €	69 €	74 €	80 €	85 €	89 €
Certifiés hors classe Cpe hors cl. Dr. CIO	190 € (19,0€)	214 € (21,4€)	229 € (22,9€)	244 € (24,4€)	263 € (26,3€)	279 € (27,9€)	295 € (29,5€)				
<i>Coût réel après crédit d'impôt</i>	65 €	73 €	78 €	83 €	90 €	95 €	101 €				
Agrégés Classe Normale	139 € (13,9€)	139 € (13,9€)	170 € (17,0€)	201 € (20,1€)	214 € (21,4€)	226 € (22,6€)	241 € (24,1€)	259 € (25,9€)	277 € (27,7€)	295 € (29,5€)	309 € (30,9€)
<i>Coût réel après crédit d'impôt</i>	48 €	48 €	58 €	69 €	73 €	77 €	82 €	89 €	95 €	101 €	106 €
Chaires supérieures Agrégés hors classe	249 € (24,9€)	263 € (26,3€)	277 € (27,7€)	292 € (29,2€)	309 € (30,9€)	330 € (33,0€)	343 € (34,3€)	360 € (36,0€)			
<i>Coût réel après crédit d'impôt</i>	85 €	90 €	95 €	100 €	106 €	113 €	117 €	123 €			

Traitement brut mensuel en €	Inf. à 1100 €	de 1101 à 1400 €	de 1401 à 1700 €	de 1701 à 2000 €	de 2001 à 2300 €	2301 € à 2600 €	2601 € et plus
Contractuels - MA	40 € (4,0€)	70 € (7,0€)	100 € (10,0€)	130 € (13,0€)	150 € (15,0€)	170 € (17,0€)	190 € (19,0€)
<i>Coût réel après crédit d'impôt</i>	14 €	24 €	34 €	45 €	51 €	58 €	65 €

Pension nette mensuelle	Inf. à 1501 €	de 1501 à 1670 €	de 1671 à 1830 €	de 1831 à 2000 €	de 2001 à 2170 €	de 2171 à 2340 €	de 2341 à 2500 €	de 2501 à 2670 €	de 2671 à 2840 €	de 2841 à 3000 €	de 3001 à 3170 €	3171 € et plus
Retraités Pensionnés	67 € (6,7€)	86 € (8,6€)	94 € (9,4€)	103 € (10,3€)	113 € (11,3€)	122 € (12,2€)	131 € (13,1€)	140 € (14,0€)	149 € (14,9€)	158 € (15,8€)	167 € (16,7€)	176 € (17,6€)
<i>Coût réel après crédit d'impôt</i>	23 €	30 €	32 €	36 €	39 €	42 €	45 €	48 €	51 €	54 €	57 €	60 €

Situations particulières :

- **Stagiaires Agrégés, Certifiés, CPE, antérieurement non fonctionnaires :** cotisation du 1er échelon du corps.
- **Élèves CoPsy 1ère année :** 77 €
- **Personnels en attente de reclassement, stagiaires antérieurement fonctionnaires :** cotisation à calculer en fonction de l'indice figurant sur le bulletin de paie.
- **Mi-temps ou temps partiel :** cotisation proportionnelle à la quotité de temps partiel
- **Personnel de vie scolaire (AED, AVS, AESH...):** 39 €
- **Emploi Apprenti Professeur (EAP) :** 21 €
- **Situations exceptionnelles :** contacter le trésorier académique.
- **Cotisation minimale :** 39 €

Cotisation non calculée dans ce barème :

Calcul du montant : Ajoutez 10,00 € au produit de 0,363 par l'indice brut majoré porté sur votre bulletin de paie.

Calcul d'un prélèvement = Montant calculé / Nb de prélèvements.

INFORMATIONS :

Il est possible de payer par prélèvements échelonnés de 1 à 10
(fin des prélèvements en août 2017 dernière limite).

En cas de difficultés, prendre contact avec les trésoriers académiques, des solutions personnalisées sont possibles.

**LES COTISATIONS ENREGISTRÉES AVANT LE
31 DÉCEMBRE 2016 OUVRIRONT DROIT À UN
CRÉDIT D'IMPÔT ÉGAL À 66% DE VOTRE COTISATION
- sauf frais réels - SUR L'IMPÔSITION 2016
QUE VOUS SOYEZ IMPOSABLE OU NON !**